



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

informatique

Question écrite n° 75451

Texte de la question

M. Jean Leonetti attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'entreprise de Hewlett-Packard Sophia-Antipolis qui, par les grandes qualités professionnelles de son personnel et ses bons résultats, participe en grande partie au succès de la technopole et compte parmi les trois pôles de compétences technologiques dont dispose Hewlett-Packard France. Cette entreprise prend également toute sa part à la mise en place récente d'un des deux pôles de compétitivité sur Sophia-Antipolis, celui des « solutions communicantes sécurisées ». Il souhaite qu'il examine avec la plus grande détermination toutes les initiatives et toutes les mesures qui pourront être prises pour sauvegarder l'emploi dans ce secteur si indispensable au développement de notre activité économique et lui demande de veiller à ce que l'entreprise assume toutes ses responsabilités vis-à-vis des salariés. Il lui demande donc de le tenir informé du résultat des entretiens qui sont engagés avec Hewlett-Packard France sur le plan national.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la situation des salariés de l'établissement du groupe Hewlett-Packard (HP) de Sophia-Antipolis et lui demande de veiller à ce que l'entreprise assume toutes ses responsabilités vis-à-vis de ses salariés. Le groupe Hewlett-Packard a en effet annoncé le 9 septembre dernier la suppression de 6 000 postes de travail en Europe, dont 1 240 en France, afin d'améliorer sa compétitivité. En raison de la brutalité et de l'ampleur de cette annonce ainsi que de l'émoi qu'elle a suscité, le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes a organisé plusieurs rencontres avec les syndicats de HP et les PDG de HP France et de HP Europe. Le Gouvernement a fait part aux dirigeants de cette entreprise de son sentiment sur cette manière de procéder et il leur a demandé de clarifier la stratégie de l'entreprise ainsi que de fournir des assurances concrètes sur la pérennité et le développement de HP en France. Par la suite, la direction et les syndicats de HP ont repris des négociations qui devraient déboucher sur la sauvegarde d'au moins 300 des emplois menacés et sur l'engagement de HP de créer une structure dédiée à l'identification et au développement d'activités en France avec laquelle il estime d'ores et déjà pouvoir créer 50 emplois.

Données clés

Auteur : [M. Jean Leonetti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75451

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2005, page 9363

Réponse publiée le : 17 janvier 2006, page 530